COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE : Le 17 novembre 2026

La Commission de service de police d'Ottawa assure la stabilité et la continuité du leadership en prolongeant le contrat du chef Stubbs jusqu'en novembre 2029

(Ottawa) — Aujourd'hui, à l'occasion du quatrième anniversaire de l'assermentation du chef Eric Stubbs, la Commission de service de police d'Ottawa est heureuse d'annoncer une prolongation de deux ans de son contrat à titre de chef de police, jusqu'au 16 novembre 2029.

Cette prolongation reflète la confiance de la Commission dans le leadership du chef Stubbs et garantit la continuité à mesure que le Service de police d'Ottawa introduit d'importants changements organisationnels et réalise les priorités stratégiques de la Commission.

Depuis son entrée en fonction en novembre 2022, le chef Stubbs a contribué à stabiliser le Service et a mené une stratégie de dotation pluriannuelle visant à rétablir la capacité, à pourvoir les postes vacants essentiels et à renforcer les services de première ligne et spécialisés. Ces efforts ont préparé le terrain pour remettre la police communautaire au premier plan.

Sous sa direction, le Service a également fait progresser l'élaboration et la mise en œuvre de son modèle de police de district, rapprochant ainsi la police des communautés qu'elle sert. Le modèle privilégie des relations plus solides avec la population et les partenaires communautaires, ainsi que des services adaptés aux besoins distincts des communautés urbaines, suburbaines et rurales d'Ottawa.

« Le leadership du chef Stubbs a conféré une stabilité et une orientation bien définie au Service de police d'Ottawa au cours d'une importante période de reconstruction et de changement, a déclaré Salim Fakirani, président de la Commission. Depuis qu'il a assumé ce rôle, il a introduit des changements organisationnels et en matière de dotation nécessaires pour renforcer les services de police communautaires et répondre aux priorités des résidents et des résidentes. Fait non moins important, il a su gagner la confiance de la population, des organismes communautaires et de ses collègues policiers grâce à son approche posée et collaborative. La Commission lui est reconnaissante de son engagement envers la sûreté et la sécurité des résidents et des résidentes d'Ottawa et se réjouit à l'idée de tirer parti de ces avancées ensemble dans les années à venir. »

La prolongation appuiera la mise en œuvre continue du modèle de district et les efforts de modernisation plus vastes du Service, en mettant l'accent sur la prestation de services de police réactifs, efficaces et équitables.

« C’est un honneur pour moi de continuer à servir à titre de chef de police d’Ottawa, et je remercie la Commission de sa confiance, a déclaré le chef Stubbs. J’ai le privilège de travailler avec une remarquable équipe d’officiers et de membres civils. Ils prouvent chaque jour leur passion et leur dévouement à assurer la sécurité d’Ottawa. De concert avec nos partenaires communautaires, nous plaçons les relations et les besoins locaux au cœur de notre approche des services de police. J’ai hâte de poursuivre ce travail, d’appuyer nos membres et d’offrir des améliorations que les résidents et les résidentes pourront voir à l’œuvre dans leur quartier. »

- 30 -

La Commission de service de police d’Ottawa est l’organisme civil chargé de régir le Service de police d’Ottawa. Elle est aussi responsable de fournir des services policiers efficaces et adéquats aux résidents et aux résidentes de la ville d’Ottawa.

PERSONNE-RESSOURCE

Commission de service de police d’Ottawa

commissiondepolice@ottawa.ca